

ce problème. Il y a en outre une méconnaissance absolue des zones agricoles de notre pays et des revendications particulières qui correspondent à chacune d'entre elles. On ignore aussi l'aspect particulier de la production paysanne: les conditions des ouvriers agricoles dans la production forestière, sucrière, etc. De même que dans la production viticole.

En ce qui concerne la question de l'impérialisme, le projet de 1923 ne présente que deux revendications: opposition systématique aux armements et à de nouveaux emprunts, et une autre, incluse dans la section industrielle (?) qui dit: "Participation de l'Etat au tour de 51% aux actions, de toutes les entreprises industrielles et commerciales introduites dans le pays". Cette revendication est unilatérale parce qu'elle tient compte que d'un aspect de l'importation des capitaux étrangers dans le pays. Le capital étranger qui ne sera pas placé dans des conditions, comme par exemple le capital placé dans une industrie privée quelconque, n'en serait pas touché.

Quant au reste du programme, bien qu'il soit indéniable que les revendications ont été mieux choisies qu'en 1918 et dans le projet de 1920. Il n'est pas moins certain que ce programme contient des erreurs dans deux questions fondamentales.

Nous devons souligner ici un défaut fondamental de la direction du parti dans la question du programme. Ce programme ne fut jamais présenté au parti comme un problème du parti. La direction les présentait toujours à la veille des congrès pour la discussion. Ainsi le programme ne fut pas l'Object d'une élaboration collective, mais un travail formel et improvisé par les centres, qui le discutaient, et des délégués de ces centres au congrès.

Malgré cela, le parti atteignit lentement une position juste, en sanctionnant à son congrès de 1924 la motion, prévoyant la désignation d'une commission pour la rédaction d'un projet de programme sur la base des revendications immédiates.

Si la direction du parti, comprenant l'esprit de la résolution du congrès, avait réuni immédiatement la Centrale de parti, celle-ci aurait tracé deux ou trois mois un projet de programme qui aurait pu être soumis à la discussion du parti. Comme cela ne s'est pas réalisé, nous nous trouvons dans la même situation que les années précédentes. Le parti se verra poussé en dernière heure à résoudre en un tour de Maine ce problème fondamental. Ainsi, au lieu d'être le produit résultant d'une analyse et d'une élaboration critique par le parti entier, sera le résultat du travail personnel et par conséquent incomplète de quatre ou cinq de ses membres.

Une autre caractéristique qui déterminera le caractère provisoire et l'exactitude relative des résolutions qu'on approuve est le manque d'con-